

Jeu Concours:

La musique en un déclic

Mettez en œuvre votre savoir-faire de photographe... Laissez aller votre imagination en musique!

Pour la troisième année consécutive, à l'occasion de la Rentrée scolaire 2019 sur le thème de la musique, Madame la députée Anne Genetet organise un concours alliant photographie et musique pour tous les élèves scolarisés en classe de 3^e des collèges (rattachés à l'AEFE) de la 11^e circonscription des Français de l'étranger.

Parce que le plaisir d'apprendre est une condition essentielle de la réussite des élèves, le gouvernement a placé la rentrée scolaire sous le signe de la musique. La musique est à la fois une pratique artistique mais aussi un moment de partage et de cohésion, tout comme la rentrée scolaire. C'est pourquoi, les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ont pris cette initiative et entendent travailler plus étroitement ensemble pour faire de l'éducation artistique et culturelle une priorité ! L'objectif est d'aider à générer un environnement favorable, faire de l'école un lieu à la fois bienveillant et exigeant. La musique en est une excellente illustration.

La musique est bien plus qu'une activité ou une discipline. « La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à nos pensées » disait le philosophe Platon.

Règlement du concours

Le Principe

À l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2019 « en musique » selon le projet de rentrée du Ministère de l'Éducation nationale et organisée par votre établissement, Madame Anne Genetet, députée de la 11^e circonscription des Français de l'étranger, organise un concours de Photographie pour les élèves qui entrent en classe de 3^{ème}.

Thème du concours

Représenter **la rentrée scolaire et la musique** réunies sur une même photo.

Comment participer ?

Le concours est ouvert à toutes et à tous les élèves de 3^{ème} des établissements scolaires homologués AEFE de la 11^e circonscription des Français de l'étranger. Envoyez votre meilleure photo à l'adresse suivante : concours.deputee@gmail.com avant le 22 Novembre 2019 à minuit heure de Paris (les courriels reçus après ce délai ne seront pas pris en compte dans le concours) ; ce courriel devra contenir les détails suivant du participant au concours :

- Nom
- Prénoms
- Ville et Pays de résidence
- Email et téléphone
- Classe et établissement scolaire fréquenté
- Titre de la photo

Envoyer **une seule photo** par participant. Clichés Couleurs ou Noir et Blanc acceptés.

Les conseils pratiques

- Définition minimum conseillée : haute définition ; 1MO minimum
- Format de fichier demandé : JPEG
- Poids de fichier maximum : 25 Mo

Jury

Le jury sera composé de :

- **Présidente du jury : Madame Florence Notté.** Florence Notté est une photographe française basée à Paris. Son travail a été exposé à Singapour ou elle a vécu plusieurs années ainsi qu'en Chine, en France et aux USA. Il a reçu plusieurs prix et a été publié dans de nombreux magazines. Vous pouvez le retrouver sur son site : www.florencenotte.com
- **Monsieur**
- **Madame**

Le jury délibèrera entre le 23 Novembre et le 8 Décembre 2019. Les résultats seront communiqués à partir du lundi 9 Décembre 2019 à 10h, Heure de Paris.

Remise du prix

La remise des prix aura lieu le vendredi 10 Janvier 2019 par Madame la députée Anne Genetet ou l'un de ses représentants.

Après le vote du jury, les 3 clichés qui auront réuni le plus de voix recevront :

- **1er prix:** un bon d'achat d'une valeur de **150 EUR** dans un magasin spécialisé, dans une librairie, un centre culturel ou un cinéma. Un ouvrage photographiques de Florence Notté: autour de reflets urbains singapouriens “ Urban Reflects”. Publication de la photo sur la page d'accueil du site internet d'Anne Genetet pendant 3 mois.
- **2e prix:** un bon d'achat d'une valeur de **100 EUR** dans un magasin spécialisé, dans une librairie, un centre culturel ou un cinéma. Un ouvrage photographiques de Florence Notté: autour de reflets urbains singapouriens “ Urban Reflects”. Publication de la photo sur le site internet d'Anne Genetet pendant 3 mois.
- **3e prix:** un bon d'achat d'une valeur de **50 EUR** dans un magasin spécialisé, dans une librairie, un centre culturel ou un cinéma. Un ouvrage photographiques de Florence Notté: autour de reflets urbains singapouriens “ Urban Reflects”. Publication de la photo sur le site internet d'Anne Genetet pendant 3 mois.

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les photographies des participants à des fins de promotion du concours (site internet, réseaux sociaux, exposition locale ou nationale, presse locale ou nationale, et presse spécialisée).

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.